

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

#### Utilisations identifiées

	REACHSET 1002
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh02	rouleau de revêtement industriel

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

Hesse GmbH & Co. KG  
Warendorfer Strasse 21  
59075 Hamm  
No. de téléphone +49 (0) 2381 963-00  
No. Fax +49 (0) 2381 963-849  
Adresse e-mail ps@hesse-lignal.de

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612  
Belgium: +32 (0) 70 24 52 45

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Eye Dam. 1	H318
	Skin Sens. 1	H317
	Skin Irrit. 2	H315
	Aquatic Chronic 3	H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.  
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

#### Pictogrammes de danger

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.  
 P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO); diacrylate de dipropylène glycol; methyl benzoylformate; 4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

**2.3. Autres dangers**

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumalable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

**3. Composition/informations sur les composants****Composants dangereux****diacrylate de dipropylène glycol**

No. CAS 57472-68-1

No. EINECS 260-754-3

Numéro 01-2119484629-21

d'enregistrement

Concentration &gt;= 25 &lt; 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Skin Irrit. 2 H315

Skin Sens. 1 H317

**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

No. CAS 28961-43-5

No. EINECS 500-066-5

Numéro 01-2119489900-30

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

d'enregistrement  
 Concentration  $\geq$  1 < 10 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Eye Irrit. 2 H319  
 Skin Sens. 1B H317

#### 4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique

No. CAS 55818-57-0  
 No. EINECS 500-130-2  
 Numéro 01-2119490020-53

d'enregistrement  
 Concentration  $\geq$  3 < 10 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Skin Sens. 1 H317  
 Aquatic Chronic 2 H411

#### methyl benzoylformate

No. CAS 15206-55-0  
 No. EINECS 239-263-3  
 Numéro 01-2120101338-67

d'enregistrement  
 Concentration  $\geq$  1 < 10 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Skin Sens. 1 H317

#### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

No. CAS 108-65-6  
 No. EINECS 203-603-9  
 Numéro 01-2119475791-29

d'enregistrement  
 Concentration  $\geq$  1 < 10 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Flam. Liq. 3 H226  
 STOT SE 3 H336

#### 4-formylmorpholine

No. CAS 4394-85-8  
 No. EINECS 224-518-3  
 Numéro 01-2119987993-12

d'enregistrement  
 Concentration  $\geq$  0,1 < 1 %  
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
 Skin Sens. 1 H317

#### Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3).

#### 4. Premiers secours

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

remplace la version: 39 / BE

Date de révision: 28.09.2021

Date d'impression 01.10.21

## 4.1. Description des premiers secours

### Indications générales

En cas de contact accidentel avec la peau ou les yeux, éviter une exposition à la lumière UV. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

### En cas d'inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

### En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, pulvérisation d'eau

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Autres données

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition. éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolement. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10 Des liquides combustibles

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition

##### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	275	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	550	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Etablie le: 12/2009				

##### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Liste	VL (B)			
Valeur	275	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	550	mg/m <sup>3</sup>	100	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: D; Etablie le: 01/2020				

#### Autres données

-

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

##### Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	275		mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition par la peau		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	153,5		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	Exposition orale		
mode d'effet	Effet systémique		
Concentration	1,67		mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)		
Groupe de réf.	Consommateur		
Durée d'exposition	Long-terme		
Voie d'exposition	par inhalation		
mode d'effet	Effet systémique		

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Concentration	33	mg/m <sup>3</sup>
---------------	----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	54,8	mg/kg
---------------	------	-------

**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	0,5	mg/kg/d
---------------	-----	---------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
----------------	----------------------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	0,8	mg/kg/d
---------------	-----	---------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
----------------	----------------------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	16,2	mg/m <sup>3</sup>
---------------	------	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
-------------------	------------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	0,48	mg/kg/d
---------------	------	---------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	par inhalation	
-------------------	----------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	4,9	mg/m <sup>3</sup>
---------------	-----	-------------------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
-------------	--------------------------------	--

Groupe de réf.	Consommateur	
----------------	--------------	--

Durée d'exposition	Long-terme	
--------------------	------------	--

Voie d'exposition	Exposition orale	
-------------------	------------------	--

mode d'effet	Effet systémique	
--------------	------------------	--

Concentration	1,39	mg/kg/d
---------------	------	---------

**diacrylate de dipropylène glycol**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,77	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	24,48	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,66	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,24	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,08	mg/kg/d

**4-formylmorpholine**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0,293	mg/cm <sup>2</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	98	g/cm <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	



Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	29	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8	mg/kg

**methyl benzoylformate**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,33	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,67	mg/kg/d

**4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	17,5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	122,5	mg/m <sup>3</sup>

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,635	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,0635	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	6,35	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3,29	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,329	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,29	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,00587	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,0082	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0082	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,00195	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Concentration	0,000195	mg/l
---------------	----------	------

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,0195	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	10	mg/l

**diacrylate de dipropylène glycol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,0034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,00034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,034	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,00884	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,000884	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0013	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

**4-formylmorpholine**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,5	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,05	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	2000	mg/l

Valeur type	PNEC	
-------------	------	--

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	1,85	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0764	mg/kg

**methyl benzoylformate**

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Concentration	0,069	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	eau de mer	
Concentration	0,007	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	39	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,47	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,027	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,027	mg/kg

**4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,1	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,01	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	35,8	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	3,58	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	71	mg/kg

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	10		mg/l

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

### Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

### Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

### Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat</b>	liquide
<b>Couleur</b>	incolore
<b>Odeur</b>	caractéristique

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### Point de fusion

Remarque non déterminé

#### Point de congélation

Remarque non déterminé

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 145,8 à 145,8 °C

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

**Point d'éclair**

Valeur &gt; 60 °C

**Taux d'évaporation**

Remarque non déterminé

**inflammabilité (solide, gaz)**

non déterminé

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque non déterminé

**Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité**Valeur env. 1,25 kg/l  
température 20 °C**Hydrosolubilité**

Remarque non déterminé

**solubilité(s)**

Remarque non déterminé

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**Température d'inflammabilité**

Remarque non déterminé

**température de décomposition**

Remarque non déterminé

**Viscosité**

Remarque non déterminé

**Temps d'écoulement**Valeur 63 à 77 s  
température 20 °C  
méthode DIN 53211 - 6 mm**propriétés explosives**

évaluation non déterminé

**Propriétés comburantes**

Remarque non déterminé

**9.2. Autres informations****Elément non volatile**Valeur 96,9 %  
méthode valeur calculée**Autres données**

Ces informations ne sont pas disponibles.

**10. Stabilité et réactivité**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**10.4. Conditions à éviter**

Cette préparation contient des produits qui sont instables dans les conditions suivantes: exposition à la température (> 50 °C), résistance aux UV. Il peut se produire des réactions de polymérisation exothermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Tenir à l'écart des initiateurs de radicaux libres, des agents oxydants, des métaux alcalins ou réactifs.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par inhalation**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée**

évaluation	irritant
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****diacrylate de dipropylène glycol**

évaluation	Irritation cutanée
------------	--------------------

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

évaluation	Corrosif
méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****diacrylate de dipropylène glycol**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Espèces lapin

**hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Espèces lapin

Période d'observation 14 d

évaluation Irritant pour les yeux.

**sensibilisation**

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Les critères de classification sont remplis.

**Sensibilisation (Composants)****hydro-(acryloyloxy) poly(oxyéthylène), éther (3 EO)**

Espèces souris

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**diacrylate de dipropylène glycol**

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**4-formylmorpholine**

Espèces souris

**4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Espèces souris

évaluation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Mutagénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)****Exposition unique**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**exposition répétée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

organes : Système nerveux



Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Autres données**

Absence de données toxicologiques.

**12. Informations écologiques****12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les poissons (Composants)****4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	5,74		mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE Ligne directrice 203		

**4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Espèces	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)		
NOEC	0,25		mg/l
Durée d'exposition	33	d	
méthode	OECD 210		

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****4-formylmorpholine**

Espèces	Daphnia magna		
EC50	> 500		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)****4-formylmorpholine**

Valeur	100	%
Remarque	Facilement biodégradable.	

**4,4'-isopropylidènediphénol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique**

Valeur	42	%
évaluation	Difficilement biodégradable.	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Remarque non déterminé

**12.4. Mobilité dans le sol****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.6. Autres effets néfastes****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

**résidus séchés**

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111
---------------------	---

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE	150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
---------------------	---

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

**14. Informations relatives au transport**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
<b>14.1. Numéro ONU</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport maritime et aérien.	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### COV

COV (CE)	2,9	%	37	g/l
----------	-----	---	----	-----

#### Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ENCS.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16. Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### abréviations

ADR - Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)  
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods  
 IATA - International Air Transport Association  
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)  
 LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level  
 LOEL - Lowest Observed Effect Level  
 NOAEL - No Observed Adverse Effect Level  
 NOEC - No Observed Effect Concentration  
 NOEL - No Observed Effect Level  
 OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development  
 VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (\*\*). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

## **Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)**

### **Titre abrégé du scénario d'exposition**

ES013 - Applications industrielles: laminage, trempage, coulée et d'autres le traitement sans la formation d'aérosols (à l'intérieur)

### **Utilisation de la substance/préparation**

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

### **Utilisation**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROCh01	Autre transformation sans formation d'aérosols
PROCh02	rouleau de revêtement industriel
PROC13	Traitement d'articles par trempage et versage

## **scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale**

### **Utilisation**

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

**Etat** liquide

**Quantité maximale par durée ou opération**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Jours d'émission par site: &lt;= 300

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV.

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

**eaux usées**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**air vicié**

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Sol**

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

**Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

**produit modifié**

Code de déchets CEE

080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses  
080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses**résidus séchés**

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

**Emballages contaminés**

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les conteneurs complètement vidés qui ne sont ni bosselés ni éraflés peuvent être traités comme des déchets industriels, et peuvent faire l'objet d'un recyclage.

**Contributing exposure scenario controlling worker exposure****Utilisation**

SU3

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

PROCh01

Autre transformation sans formation d'aérosols

PROCh02

rouleau de revêtement industriel

**État**

liquide

**Quantité maximale par durée ou opération**

Durée d'exposition

&lt;= 8 h/d

Fréquence d'exposition

&lt;= 220 d/a

**Autres conditions d'utilisation pertinentes**

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Durcissement à l'aide de la lumière UV.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

### mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

### Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant  $\geq$  0,7Temps de pénétration  $\geq$  30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

### Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

### Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

### Estimation d'exposition et référence bibliographique

#### Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC7

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

5,057 mg/m<sup>3</sup>

qualitative assessment

0,207

diacrylate de dipropylène glycol

#### Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

10,113 mg/m<sup>3</sup>

ECETOC TRA

0,413

Nom commercial: Hesse Vernis UV rouleau incolore, très mat UU 74501

Version: 40 / BE

Date de révision: 28.09.2021

remplace la version: 39 / BE

Date d'impression 01.10.21

substance principale	diacrylate de dipropylène glycol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
PROC	PROCh02
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	10,113 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,413
substance principale	diacrylate de dipropylène glycol
<b>Travailleurs (industriels)</b>	
PROC	PROC13
méthode d'évaluation	inhalation, long terme - systémique
	Utilisation à l'intérieur
estimation de l'exposition	10,113 mg/m <sup>3</sup>
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,413
substance principale	diacrylate de dipropylène glycol

## **Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval**

### **Guide pour les utilisateurs en aval**

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.